

## Territoire d'intervention

Communauté Professionnelle Territoriale  
de Santé (CPTS) Littoral Vendéen



AVRILLE  
BREM SUR MER  
BRETIGNOLLES SUR MER  
GROSBREUIL  
JARD SUR MER  
LA CHAIZE GIRAUD  
LANDEVIELLE  
LE BERNARD  
LES ACHARDS  
LES SABLES D'OLONNE  
L'ILE D'OLONNE  
LONGEVILLE SUR MER  
POIROUX  
ST HILAIRE LA FORET  
ST JULIEN DES LANDES  
ST MATHURIN  
ST VINCENT SUR JARD  
STE FOY  
TALMONT SAINT HILAIRE  
VAIRE

## Informations pratiques

### L'équipe :

- Médecin responsable : Dr Marine GEGU
- Infirmière : Marie ROCHETEAU
- Ergothérapeute : Anne TRIGODET
- Assistante sociale

### Contact :

CENTRE HOSPITALIER CÔTE DE LUMIÈRE  
4 rue Jacques Monod – Olonne sur mer  
85340 LES SABLES D'OLONNE

Du lundi au Vendredi  
de 9h00 à 18h00

Infirmière : 02.51.21.88.73

Médecin : 02.51.21.83.28

E. mail : [emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr](mailto:emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr)



## Equipe Mobile de Gériatrie

## ExtraHospitalière



Optimiser la prise en charge  
de la personne âgée  
dans son parcours de soins



## Equipe Mobile de Gériatrie ExtraHospitalière

L'Equipe Mobile de Gériatrie ExtraHospitalière du Centre Hospitalier Côte de Lumière est une équipe pluridisciplinaire qui intervient au sein des établissements médico-sociaux, pour les patients âgés de plus de 75 ans, sur le territoire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Vendée Littoral



### Qui peut solliciter l'EMG ExtraHospitalière ?

Le médecin traitant, le médecin coordonnateur, tout professionnel de santé intervenant auprès du patient.

### Vous souhaitez solliciter notre EMG ExtraHospitalière ?

Complétez la fiche de demande d'intervention mise à disposition dans les établissements et nous l'adresser par mail ([emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr](mailto:emgeh.ide@ch-cotedelumiere.fr)) ; ou prenez contact auprès de l'infirmière au [02.51.21.88.73](tel:02.51.21.88.73) ou du médecin au [02.51.21.83.28](tel:02.51.21.83.28).

### Les actions

- Evaluation des fragilités gériatriques
- Orientation du patient dans la filière gériatrique
- Conseils diagnostics et thérapeutiques
- Evaluation sociale et coordination avec les partenaires
- Formation des professionnels
- Bilan par l'ergothérapeute (adaptation de l'environnement, prescription de matériel...)

### Les objectifs

- ➔ Apporter une expertise gériatrique pluriprofessionnelle (médecin, infirmière, assistante sociale, ergothérapeute) afin de prévenir la perte d'autonomie, repérer la fragilité, favoriser le maintien à domicile et **limiter le recours aux urgences**.
- ➔ Faciliter l'accès des personnes les plus fragiles à l'offre de soin la plus adaptée.
- ➔ Proposer un suivi auprès des équipes, des patients rencontrés ou de leur famille.